

MEDIATEUR SOCIAL ACCES AUX DROITS ET SERVICES (MSADS) (Titre de NIVEAU IV au RNCP – Bac Pro)

TARIF
1500€
En financement
personnel

MEDIATEUR SOCIAL

OBJECTIFS

Contribuer à une veille sociale et participer aux réseaux professionnels d'un territoire.
Assurer un service de médiation sociale. Faciliter et organiser des activités supports à la médiation sociale.

PRE-REQUIS

Niveau classe de 1re ou équivalent avec une expérience professionnelle ou bénévole en contact avec le public ou CAP/BEP/titre professionnel de niveau 3 dans le domaine de la médiation, des services ou équivalent avec un an d'expérience professionnelle dans la médiation ou en contact avec le public. Savoir décrire une situation et des faits, exprimer une opinion argumentée, comprendre et résumer une discussion ou un texte en français. Connaissances en bureautique : pratique du clavier et d'un logiciel de traitement de texte.

PROGRAMME DE FORMATION INITIALE

**Contacts: 01 46 31 46 02
/ 07 61 73 20 10
contact@ifps-formation.fr**

CONTENU DE LA FORMATION

Module 1 : Contribuer à une veille sociale et participer aux réseaux professionnels d'un territoire (63 H)

-Analyse des caractéristiques d'un territoire d'activité - identification des acteurs en lien avec l'activité

* Travail avec des réseaux existants

*Contribution à une veille sociale sur le territoire d'activité.

Module 2 : Assurer un service de médiation sociale (77 H)

*Le cadre de la médiation sociale

*l'accueil des personnes

*la relation de confiance

*les composantes d'une situation

*l'accès aux droits et aux services dématérialisés

la médiation entre une personne et une structure

la résolution de situations conflictuelles par la médiation

l'accompagnement dans la mise en œuvre des réponses

le compte rendu de l'activité - l'analyse de sa pratique en médiation

Module 3 : Faciliter et organiser des activités supports à la médiation sociale (49 H)

*le projet d'une activité support à la médiation sociale

*la construction d'une activité support à la médiation sociale

*la mise en œuvre d'une activité support à la médiation sociale

* l'évaluation des actions menées

NB : Une semaine de stage en entreprise 35 heures

CERTIFICATION

La présence du stagiaire obligatoire à l'ensemble des séquences programmées.

1. Les compétences des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).

b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.

c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

2. Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

a) Du livret de certification au cours d'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.

3. Les compétences des candidats pour l'accès aux CCP sont évaluées par un jury au vu :

a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).

b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.

c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

MODALITES DE SUIVI DU PROGRAMME



Feuille de présence

- Attestation de fin de formation.
- Questionnaire de satisfaction remis aux stagiaires à la fin de la formation...
- Délivrance d'une attestation de réussite

LIEU



La formation aura au 345 - 347 avenue du Général de Gaulle – 92140 CLAMART

NOMBRE DE PARTICIPANTS



Minimum de 06 – maximum 12 candidats en formation initiale.

DUREE



189 h (4 semaines + 2 jours) de formation théorique, 35 h (1 semaine) en entreprise et 35 h (01 semaine) de préparation du dossier d'examen.



Possibilité de financement au compte CPF



Possibilité de financement pôle emploi



Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MOYENS TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES



Moyens pédagogiques : Salles spacieuses, vidéoprojecteur avec écran motorisé de projection, ordinateur, support de cours audiovisuels, Générateur modulaire de flamme, tableau blanc, livrets de formation, déroulé pédagogique, textes de lois et décrets relatifs à l'objectif pédagogique, extincteurs pédagogiques rechargeables, extincteurs en coupe, Quizz Box, fiches de consignes, téléphone d'alerte, visites d'établissements recevant du public, visites d'immeubles de grande hauteur, poste de sécurité équipé d'un SSI de catégorie A, consignes, radios Emetteurs / Récepteurs, contrôleur de ronde, DATI...

Méthodes pédagogiques : Directives, exposés interactifs, démonstrations en temps réel, démonstrations commentées et justifiées, études de cas, mise en situations, ...